

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **64 (1928)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PÂTRIE

SOMMAIRE : *Avis.* — A. ROCHAT : *De la presse.* — *Echos du Congrès.* — NELLY HARTMANN : *La maîtresse ne doit intervenir que lorsque c'est nécessaire.* — M. BOISSIER : *Un grand poète éducateur : Tagore.* — INFORMATIONS : *Vauvincennes.* — *Concours.* — PARTIE PRATIQUE : W. PERRET-CART : *A propos de dessin.* — E. WINKELMANN : *Jeu de comptabilité.* — LES LIVRES.

AVIS

Le prochain numéro de l'Éducateur paraîtra le 4 août. Dès le 1^{er} septembre, reprise de la publication régulière.

DE LA PRESSE

Il ne faut pas médire de la Presse ; elle est trop puissante ! Mais il ne faut pas craindre les puissants : ils sont mortels ! Il est vrai que les faibles le sont aussi ! Dans une moindre mesure, cependant ; la faiblesse leur confère cette supériorité de passer d'un état dans l'autre sans grand fracas.

Si je me hasarde donc à parler de la Presse, c'est pour dire mon étonnement. J'y ai cherché des échos du Congrès, et j'en ai trouvé quelques-uns sonnante juste : les moins nombreux ; d'autres à résonateurs déformants, comme ces miroirs qui vous renvoient une caricature de votre image, svelte ou obèse, selon la fantaisie du miroitier. Peut-être aussi, quelque reporter, jaloux de « gagner son confrère d'une ou deux longueurs » n'a-t-il transmis que les « négatifs » de ses clichés ?

En tout cas, telle chose que nous avons vue blanche est maintenant d'un noir d'encre ! Tels propos que nous avons ouïs et qui nous ont paru raisonnables, sont devenus des incohérences ! Tel éminent conférencier dont la logique et la mesure furent remarquées autant que le style et le charme prestigieux passe pour avoir été obscur, violent et cabotin ! Tout son discours fut ambigu, paraît-il, et nous l'avons trouvé clair et précis !

« Il » venait pour renverser l'ordre établi et cela se trouve qu'il est un défenseur de l'ordre ! « Il » venait pour troubler les consciences,

et il en a raffermi de vacillantes ! Même sa conclusion a déçu ceux qu'elle devait réjouir.

Aussi ne lui pardonne-t-on rien des jugements que la passion — ou la sottise — avaient portés sur lui.

Oui, la Presse est puissante.

Si j'étais revêtu d'autorité parmi nous, je prierais ceux qui ont commis quelques erreurs (je crois que le pluriel est ici nécessaire) de les rectifier. Je remerciais tous ceux qui nous ont entourés d'une si grande sollicitude ; je leur demanderais de nous la continuer, mais de remarquer toutefois que nous sommes majeurs, nous aussi.

A. ROCHAT.

ÉCHOS DU CONGRÈS

S'il convient de ne pas exagérer l'importance de nos Congrès, il serait puéril d'en méconnaître la signification. En plus et au delà du charme des amitiés renouvelées, de l'accueil si cordial dont nous sommes l'objet, il y a le devoir d'un examen de conscience à la face du pays.

C'est pourquoi de graves questions sont étudiées et débattues, qui intéressent l'enfance avant tout, mais par les enfants nos concitoyens ; en deux mots : le Présent, et surtout l'Avenir.

Des sujets sont choisis, puis confiés à des rapporteurs compétents. Ensuite, à la manière d'Harpagon, qui voulait « faire bonne chère avec peu d'argent », on fixe rigoureusement l'espace — parce que nous sommes pauvres — et le temps, parce que nous n'en avons pas de reste.

Voilà pourquoi nos rapporteurs se gardent de toute illusion ; voilà pourquoi ils ne prétendent pas faire « œuvre définitive », mais une mise à jour, si je puis dire, et proposer quelques solutions.

Il convient de se placer à ce point de vue pour juger équitablement de ceux qui nous ont été présentés. Je me hâte d'ajouter que j'ai eu à les lire profit et plaisir, ce dont je remercie nos deux collègues et amis, MM. Laurent et Bessire.

Celui de M. Laurent — le seul dont je puisse m'occuper aujourd'hui — (l'École, la Famille et les Pouvoirs publics) touche à un si grand nombre de points que pour le traiter à fond il eût fallu disposer de beaucoup d'espace et de temps. A chaque pas, de nouveaux problèmes surgissent dont la solution idéale n'est pas encore trouvée. Pour tenir compte des seuls vœux exprimés par les maîtres, plusieurs volumes n'auraient pas suffi.

Le Congrès a marqué sa satisfaction à M. Laurent ; ses thèses ont été admises sans grands changements. Si l'on y a fait deux adjonctions, c'est sans doute que l'occasion était propice de présenter un vœu d'ordre politique et de marquer en quelle estime nous tenons nos collègues institutrices.

Dans son magistral discours, M. Chuard, conseiller fédéral, commenta de façon éloquente les rapports de l'Ecole avec les Pouvoirs publics : ce sujet lui est depuis longtemps familier.

M. Laurent compléta heureusement ce qu'il avait écrit sur l'Ecole et la Famille ; plusieurs collègues, entre autres M. Métraux, de Genève, apportèrent des faits et des idées généreuses, si bien que, pour l'instant, il est superflu d'y rien ajouter.

Reste un point : celui des rapports entre l'Ecole et l'Eglise. M. Laurent appelle de ses vœux une intime collaboration de ces deux puissances spirituelles.

Est-ce donc qu'elle n'existe pas, cette collaboration ? Pour ma part, je l'ai toujours constatée et il ne me paraît pas désirable qu'elle devienne plus intime. Non point par phobie, mais par simple respect pour les adhérents de toutes les confessions.

La question religieuse est autrement plus délicate à traiter que celle de la paix ; et si cette dernière fait se dresser les uns contre les autres les meilleurs amis, que n'advierait-il pas avec la première ?

Nos hommes d'Etat ont sagement agi : l'article 23 de la Constitution est une garantie de liberté pour chacun, c'est-à-dire une garantie de paix pour tous.

Je cèlerais ma pensée si je ne disais pas combien il m'a toujours paru étrange que nous ayons en Suisse des écoles catholiques en pays protestants ou protestantes en pays catholiques. Je pense donc que s'il existe un tel état de choses, c'est que les relations entre l'Eglise et l'Ecole peuvent être trop intimes, au mépris de la Constitution.

Il va sans dire que je ne parle ni des paroisses, ni des Eglises, ni des catéchismes : tout cela se comprend, se justifie pleinement ; tout cela est bien, très bien !

Mais les écoles ! ?

Il est vrai que rien de cela ne figure dans les conclusions de M. Laurent ; qu'il n'a pas parlé d'autre chose que d'une intime collaboration ; mais dans les propos excellents par lesquels il a introduit la discussion, il y a insisté à plusieurs reprises, et je

crains que cela ne conduise à des résultats opposés à ceux qu'il espère.

Collaboration ? — Oui ! Mais dans un respect mutuel absolu : cela suffit, je crois, pour marquer à la fois le sens de cette collaboration et ses limites.

A. ROCHAT.

LA MAÎTRESSE NE DOIT INTERVENIR QUE LORSQUE C'EST NÉCESSAIRE

Le seul moyen, me semble-t-il, de bien appliquer une méthode éducative est de commencer par en être profondément enthousiasmé, parce qu'on étudie alors avec passion tous les écrits qui la font connaître, puis on essaie, petit à petit, d'appliquer les principes fondamentaux dont on s'est préalablement imprégné pour les vivre selon sa propre personnalité. A ce moment, on laisse les livres un peu de côté, car de les tenir toujours en mains ne nous permettrait pas de vivre la méthode selon son esprit, mais bien selon la lettre et on finirait par en faire une véritable caricature. L'esprit seul importe parce que lui seul est vivant.

Quelques mois ne suffisent pas pour expérimenter une méthode, mais il faudra certainement quelques années pour la sentir vraiment et pour être sûr de soi-même ; il faudra avoir souffert pour elle et avoir passé par les angoisses terribles du doute. Après cela, on l'aura assez vécue pour en lire les critiques qui n'auront plus le pouvoir d'ébranler notre foi, ni de changer nos convictions, mais qui renforceront notre jugement personnel.

Peu de méthodes sont peut-être aussi difficiles à saisir que la méthode Montessori, parce qu'elle ne fait pas appel seulement à l'intelligence du maître, mais surtout à son sentiment.

Après avoir fait une petite étude sur un des principes fondamentaux de cette méthode, soit sur la liberté éducative, j'aimerais essayer aujourd'hui d'en faire une autre sur :

La maîtresse ne doit intervenir que lorsque c'est nécessaire.

« Comment est-ce qu'une maîtresse montessorienne défendra, par exemple, quelque chose à un enfant ? » m'a demandé un jour quelqu'un. Est-ce qu'une maîtresse aurait un langage différent selon les principes d'éducation qu'elle essaie d'appliquer ? Est-ce qu'une maîtresse, digne de ce nom, d'une classe de petits ne parlera pas toujours à ses élèves comme le ferait une maman ?

L'enfant aime ce qui est précis ; pour qu'il voie clairement ce que la maîtresse demande de lui, elle ne s'étendra pas en longs et vains discours et n'emploiera pas non plus des termes qui changeraient ses conseils en de vraies devinettes, mais elle dira simplement les quelques mots nets qui seront nécessaires pour que l'enfant comprenne ce qu'on demande de lui, car il ne s'agit nullement ici d'une conversation ; mais si la fermeté et même la sévérité doivent parler parfois dans la voix de la maîtresse, la bonté ne doit jamais en être exclue.

La maîtresse ne doit intervenir que lorsque c'est nécessaire.

Quand un enfant a fait un travail qui l'a pris tout entier pendant plusieurs

jours, il arrive parfois qu'il reste ensuite sans rien faire pendant une école ou même pendant une journée ; c'est normal, car le petit a besoin d'une détente après le grand effort qu'il a fourni, et bientôt, du reste, nous le verrons reprendre un nouvel intérêt pour un autre travail. Cependant, si un petit reste oisif trop longtemps et sans aucune raison apparente, ou même dans le désordre après son entrée à l'école, la maîtresse doit intervenir auprès de lui de la manière qu'elle jugera la plus efficace pour lui aider à trouver sa voie, car elle ne doit jamais permettre que l'ambiance de la classe soit troublée, afin que les enfants qui commencent à se concentrer dans leur travail ne soient pas dérangés.

Du reste, il va de soi que la maîtresse doit présenter le matériel à ceux qui ne le connaissent pas, et aux petits timides qui n'ont pas encore confiance en eux-mêmes. Je me souviens d'avoir eu à l'école, dans les premiers temps de mon expérience de la méthode Montessori, un petit garçon de six ans qui ne savait pas encore attacher ses souliers seul, et un jour je lui ai demandé : « Pourquoi n'apprends-tu pas à attacher avec le cadre ? » — « Je ne peux pas le prendre, m'a-t-il répondu, je ne sais pas attacher ! »

Il avait parfaitement raison ; c'était à moi de lui présenter le matériel au moment le plus propice et à lui enseigner à s'en servir.

La maîtresse doit intervenir lorsque c'est nécessaire.

Quand un enfant arrive à une difficulté, la maîtresse doit lui aider à faire le pas difficile si c'est nécessaire. Son aide sera toujours aussi minime que possible, une parole d'intérêt suffit souvent.

Ainsi Lina et Hilda avaient appris toutes les lettres, puis elles s'étaient mises à les écrire, mais sans aucun entrain ; je leur permis donc, comme une grande faveur, de prendre les lettres découpées si elles en avaient besoin pour former des mots, ce qu'elles firent aussitôt avec joie. Si les deux fillettes n'avaient pas suivi mon idée, j'aurais jugé mon conseil prématuré et n'aurais pas insisté.

Werner lisait ; il arriva aux lettres imprimées, il s'arrêta, ferma son livre et me dit : « Je ne peux plus lire parce que je ne sais pas ces lettres », puis il se mit à dessiner, mais bientôt il se promena dans la classe et déranger ses camarades ; je le conduisis alors à sa place et traçai les lettres manuscrites à côté des imprimées. Werner les connut bientôt toutes et dans l'après-midi il se remit à lire avec ardeur.

La maîtresse ne doit intervenir que lorsque c'est nécessaire.

Quand un enfant travaille avec intérêt, fût-ce même avec un objet du matériel qui semble être trop simple pour lui, la maîtresse doit le laisser faire, car comment pourrait-elle être absolument sûre que ce travail ne sera d'aucune utilité pour le bambin ? Elle pourra cependant conseiller à un petit qui prend toujours le même matériel de s'en servir pour faire un exercice plus compliqué. Elle doit intervenir auprès de l'enfant qui ne travaillerait qu'à une seule branche du programme et négligerait toutes les autres. Si, par exemple, un enfant dessine continuellement, ce qui arrive parfois avec nos petits, la maîtresse doit lui expliquer qu'elle aimerait pouvoir le laisser toujours à son occupation favorite, mais qu'il est nécessaire qu'il apprenne aussi à faire les autres travaux scolaires auxquels il s'intéressera du reste bientôt autant qu'au

dessin, ce qu'il ne pouvait pas faire avant de les connaître. On n'a jamais pensé, en donnant la liberté à l'enfant, à lui laisser faire tout ce qu'il voulait ni à désorganiser les activités humaines, mais on a voulu, au contraire, harmoniser l'être intérieur de chacun, et l'activité de l'enfant qui suit son propre chemin, quel qu'il soit, et travaille avec intelligence doit toujours être respectée. Il n'y a pas d'importance à ce qu'un enfant apprenne, par exemple, à écrire avant de savoir lire, ni à ce qu'un bambin apprenne à lire en écrivant, qu'un autre commence par les lettres et passe ensuite aux syllabes puis aux mots, tandis que son voisin passe directement des lettres aux mots et qu'un autre encore fasse de la lecture globale.

L'intérêt profond est personnel ; il vient du dedans et va au dehors pour se saisir des choses extérieures. C'est pourquoi les centres d'intérêts tant remis en honneur de nos jours auront toujours quelque chose de factice quoique apportant plus de vie à l'école, car ils sont choisis pour tous les élèves par un maître qui cherchera à attirer, puis à retenir leur attention ne croyant pas encore à l'existence de l'intérêt naturel de l'enfant pour tout ce qui l'entoure. L'intérêt des enfants de cinq et de six ans est comme une vague qui va et vient pour la même discipline. Cette vague est d'abord hésitante, timide, puis elle grossit et monte toujours plus, elle devient formidable puis de nouveau elle redescend et se calme tandis que monte la vague de l'intérêt pour une autre matière. Et si les enfants délaissent une discipline pendant quelque temps, ils n'oublient cependant rien. Ce qu'ils avaient déjà acquis mûrit au contraire pendant ce temps de relâche et lorsqu'ils la reprendront, ce sera au point où ils l'avaient laissée.

La maîtresse doit intervenir lorsque c'est nécessaire.

C'est-à-dire toutes les fois qu'un acte est inutile ou même nuisible à l'enfant lui-même ou à ses petits camarades.

Si donc un petit contourne les lettres en commençant par n'importe quel bout ou en les tournant sens dessus dessous, la maîtresse lui enseignera comment il doit s'y prendre, car il ne peut le savoir seul et ne pourra pas davantage se corriger de lui-même. Lorsqu'un mioche commence à écrire, elle veillera à ce qu'il le fasse en formant les lettres correctement ; il serait absurde de lui laisser par exemple remplir des pages et des pages de lettres mal faites ou même tournées à l'envers sous prétexte qu'il verra bien un moment ou l'autre que ce n'est pas exact. S'il écrit sans se soucier de la réglure du cahier, la maîtresse le lui fera remarquer et si le petit n'est pas encore capable de s'y conformer, elle lui fera reprendre du papier non ligné, car il se pourrait fort bien que l'enfant soit obligé de porter encore toute son attention sur la formation de la lettre et qu'il ne soit pas encore capable de s'occuper des lignes. La maîtresse ne permettra pas non plus à son petit élève d'employer le matériel mal à propos. Lorsqu'il dispose, par exemple, seulement les boutons sur la table de multiplication sans faire l'opération que ce matériel exige, il joue et fait en tous cas une chose sans utilité aucune au point de vue du calcul ; la maîtresse devra donc le lui faire comprendre ou le faire changer de travail en lui donnant un objet du matériel qui réponde à ses besoins présents.

La maîtresse doit intervenir lorsque c'est nécessaire.

Donner à l'enfant une connaissance nouvelle sur un objet au moment où il s'y intéresse, c'est intervenir à temps puisque c'est au moment le plus propice. Admettons qu'un enfant travaille avec les barres de longueurs et qu'il place les chiffres n'importe de quelle façon ; la maîtresse interviendra, non pas pour faire remarquer toutes ses erreurs au pauvre mioche, mais pour lui enseigner deux chiffres : il apprendra les autres à un autre moment.

Il arrive cependant que la maîtresse n'intervienne pas, suivant le cas et l'enfant dont il s'agit. Prenons ceux-ci par exemple :

Titi dessinait et travaillait avec différents objets du matériel depuis des mois ; tout à coup, aujourd'hui, elle veut écrire pour la première fois. Elle s'approche du tableau noir avec joie, mais que va-t-elle faire ? elle ne s'est encore jamais occupée des lettres. Je lui trace une ligne. Titi écrit des lettres majuscules imprimées puis elle fait d'autres lignes et remplit le tableau noir de *p* (*q* tournés à l'envers !) Est-ce que je vais intervenir auprès de la fillette pour lui faire remarquer que ses lettres ne représentent rien et qu'elle devrait prendre et contourner un modèle pour arriver à les faire exactement ? Ne serait-il pas juste d'intervenir ? Est-ce que Titi ne s'habituerait pas à faire *q* à l'envers ? Est-ce qu'elle n'emploie pas bien mal son temps ? Eh bien non, je n'interviendrais pas, je n'ai pas le droit de gâter la joie immense de cette fillette pour une nouvelle occupation. Cette joie est sacrée pour la maîtresse qui se réjouira avec l'enfant si elle a un cœur de maman. *Mais à un autre moment* je conseillerai à Titi de contourner les lettres ou bien j'emploierai tout autre moyen à ma portée pour qu'elle apprenne à faire les lettres correctement ; ceci était *un cas exceptionnel* et s'il s'était agi d'un autre enfant, ou si la petite n'eût pas eu une telle explosion de joie, enfin si elle n'avait pas été dans les mêmes conditions et si elle m'avait demandé quelque chose à propos de son travail, je lui aurais certainement fait sentir la différence entre *p* et *q*, car il est bien entendu que nous *n'encourageons ni ne favorisons* les erreurs des enfants.

La maîtresse ne doit intervenir que lorsque c'est nécessaire.

Le fera-t-elle donc pour corriger les erreurs du petit novice qui essaie pour la première fois de composer la formule d'une règle de calcul et qui inscrirait un résultat erroné sous prétexte qu'il s'habituerait à penser dès lors que $3 + 2 = 6$, par exemple ? Interviendra-t-elle pour corriger toutes les fautes de l'enfant qui écrit ses premiers mots ou ses premières petites compositions ? Certainement pas, car elle doit craindre toujours d'étouffer l'étincelle qui jaillit, l'enthousiasme et la joie au travail sans lesquels tous les efforts du petits débutant deviendraient une peine immense et presque inutile, puisqu'il ne travaillerait plus avec intérêt. Cela ne veut pas dire que nous laissons l'enfant dans son erreur, j'insiste là-dessus, et que nous encourageons même ses fautes : cela jamais et lorsque le petit calculateur aura surmonté la difficulté de composer sa règle de calcul, nous lui signalerons ses erreurs et nous enseignerons l'orthographe à l'enfant en corrigeant une seule faute à la fois ou à d'autres moments au moyen des jeux de grammaire et d'orthographe, mais en prenant bien garde à ce que les jeux remplissent vraiment le but que nous nous étions proposé. Pour cela il faudra que l'enfant sente que les jeux ne sont qu'une aide passagère

pour lui permettre de vaincre une difficulté, afin qu'il puisse continuer ensuite à aller de l'avant de ses propres ailes. Si les jeux succèdent aux jeux et si l'enfant se contente d'en aligner le contenu en bon ordre sur sa table, ils seront plus nuisibles qu'utiles.

Mais « la maîtresse ne doit intervenir que lorsque c'est nécessaire », cela veut dire aussi qu'elle ne doit absolument pas déranger le petit qui se concentre sur son travail. Elle ne s'approchera donc même pas de lui et surtout elle n'admira pas son travail ni ne louera son activité et ne lui donnera en aucun cas la caresse qu'elle brûlait de donner en passant près du cher petit être si émouvant dans son grand sérieux et tout absorbé.

Lorsque l'enfant viendra à elle, car il viendra probablement pour lui montrer son œuvre, ce sera bien différent, et la maîtresse devra alors louer l'effort du bambin, car elle doit toujours être un appui moral pour ses élèves. C'est pourquoi elle veillera à ce que sa louange donne un nouvel élan au petit, la louange ne doit pas plus couper les ailes à son enthousiasme que ne le ferait le blâme.

Pour savoir quand la maîtresse doit intervenir auprès de ses écoliers, son premier devoir est de les connaître aussi bien que possible ; les principes les plus justes doivent toujours s'adapter à l'enfant et aux circonstances dans lesquelles il se trouve. Cependant, plus la maîtresse verra les choses nettement et mieux elle saura quand elle doit intervenir. Lorsque c'est le moment du silence par exemple elle doit amener tous les enfants à l'observer, et quand elle donne un ordre collectif, ce qui arrive rarement, il en sera de même. On ne pourra pourtant jamais agir d'une manière immuable ; le bon sens du reste l'indique et il ne serait pas juste de demander le même effort à tous les enfants puisqu'ils sont doués si diversement, mais jamais ils ne doivent être abandonnés à eux-mêmes ; ils ont besoin de s'appuyer sur la maturité morale et intellectuelle que l'adulte a acquise, ils ont besoin de l'adulte pour sortir de leur infantilité, et comme le dit si bien Ad. Ferrière « l'adulte doit passer le flambeau de la civilisation à la génération montante. »

Latry, juin 1928.

Nelly HARTMANN.

UN GRAND POÈTE ÉDUCATEUR : TAGORE

J'ai eu plaisir à lire l'ouvrage de Mme Pieczynska sur le grand poète hindou Rabindranath Tagore. Cette biographie, tracée avec amour par une femme qui, depuis des années, vit en communion d'âme et de pensée avec le prestigieux poète oriental, a un grand pouvoir de séduction. Ce n'est qu'un aspect d'un vaste génie qu'on envisage dans cet ouvrage. Mais l'œuvre éducatrice de Tagore donne, en raccourci, une vision de son âme exceptionnellement haute et belle.

Comme Tolstoï, Tagore voulut être éducateur. Et cela, non en vertu d'une théorie pédagogique, mais parce que, écolier lui-même, il avait été infiniment malheureux. Il partit donc d'une expérience négative. Il savait, par ses souffrances intimes, comment il ne faut pas traiter les enfants.

« Je la revois, la porte de la classe, béante chaque matin comme une grande gueule, ses murs nus, ses bancs de bois, son pupitre de bois où se tenait un

maître qui donnait la leçon comme un phonographe vivant... J'ai appris dans cette école comment il ne faut pas faire de leçons. »

Les projets pédagogiques de Tagore ne furent d'abord pas pris au sérieux. C'était un poète, un fantaisiste, un rêveur, un homme peu pratique ! Enfin on lui confia cinq garçons. Et voici ce qu'il conçut pour les élever :

« Je m'efforçai de vivre avec eux dans la vie. L'éducation proprement dite était au second plan. Ce qui était à la première place, c'était notre vie en commun, notre camaraderie. »

Tagore est convaincu que l'enfant vit plus par le subconscient que par la conscience claire. Le fait d'entasser beaucoup de connaissances est secondaire. Ce qui importe essentiellement, c'est qu'il « s'imprègne de beauté au contact de la nature vivante ».

Aimez l'objet de votre enseignement pour le faire aimer.

« On ne peut enseigner que ce qu'on aime. Mieux vaut se taire si on n'aime pas ce qu'on enseigne... Quand j'enseigne quelque chose, je le fais avec amour. Je m'y mets tout entier... Mes élèves m'ont dit que j'étais le meilleur professeur de langue qu'ils aient jamais eu. Cela tient sans doute à ce que je suis amoureux des mots. Un mot, pour moi, est vivant comme une fleur ou un papillon. Chaque mot a son chatolement, son éclat, son charme subtil. »

Et voici le mot d'ordre de cette pédagogie si humaine et si peu « livresque » :

« Allez vers la vie là où elle règne. Sortez de la salle d'école. N'amenez pas les arbres dans la classe. Transportez la classe sous les arbres... Laissez votre instinct vous guider vers la vie. Les enfants diffèrent les uns des autres. Pour explorer la géographie de leurs esprits, un instinct mystérieux sympathisant avec la vie est le meilleur des guides. »

* * *

Essayons de voir, par la pensée, cette lointaine école du Bengale, rêve du poète, cette maison merveilleuse où l'enfance peut « boire à longs traits à la coupe de la vie dont elle a une insatiable soif ». Elle est aux antipodes de l'école traditionnelle, que Tagore qualifie durement d'« usine destinée à fabriquer des produits uniformes ». Pour lui, cette école détestée est un monde étriqué et factice. « Nous privons l'enfant de la terre pour lui apprendre la géographie. Il a faim d'épopée : nous lui servons des chroniques de faits et de dates.

Nous ne pensons qu'à son instruction et nous négligeons sa vie spirituelle. « Or, déclare nettement Tagore, je crois à un monde spirituel. » Ce qui importe le plus, ce n'est pas la richesse, le confort, le pouvoir, « c'est un réveil de conscience de notre âme libre ».

Tagore et ses jeunes disciples s'installent dans un lieu retiré, propice à la méditation et au travail. C'est « l'ashram », le sanctuaire dans la forêt. Ils mènent une vie simple et frugale, car « la pauvreté nous met en plein contact avec la vie » et incite aux expériences personnelles.

Là, rien de scolaire, de factice, de formaliste, mais une lumineuse sérénité, le sentiment qu'on sympathise avec l'univers et le principe qui l'anime, une vie « entourée d'une abondance de loisir, d'espace, d'air pur et de la paix pro-

fonde de la nature. » Il y a là une ambiance particulière à l'Inde, une atmosphère pénétrée d'infini. Les maîtres ne sont pas « un véhicule se bornant à transmettre le contenu des manuels » ; leur enseignement est personnel, « consistant en matière vitalisée, assimilable à la nature humaine vivante ». Tagore nous décrit un professeur admirable qui « possédait le don de voir des idées comme il voyait ses amis ».

La vertu suprême de l'école de Tagore est dans son atmosphère vivifiante, source de puissantes suggestions. Les mots de paix, de sympathie, d'amour reviennent constamment sous la plume du poète.

Les visiteurs étrangers ont été séduits par cet asile paisible et studieux. La classe se fait en plein air, au milieu des arbres. C'est une école-jardin. Le matin est consacré au travail intellectuel. Le soir, on jardine, on écoute des histoires, on chante, on représente des pièces de théâtre, les drames même de Tagore. Une grande liberté est laissée aux élèves. Un capitaine, élu par eux, est responsable de l'ordre général.

Maîtres et disciples ont des rapports d'amitié. Ils partagent la même vie. On encourage les élèves à des essais originaux de dessin, de peinture, de poésie. Tagore est le grand inspirateur. Sa puissante personnalité pénètre l'atmosphère de son école. Il inculque à tous son amour de la nature, sa sympathie pour ce qui vit, son désir de perfectionnement spirituel.

* * *

Tels sont les principes d'éducation de ce poète qui incarne si bien le génie hindou, nous en révèle la richesse millénaire et la haute spiritualité. Ce qui frappe Tagore, c'est l'interpénétration de la vie humaine et de la vie cosmique du monde. Dans une belle conférence faite le 6 mai 1921 à l'Aula de l'Université de Genève, il dit que le milieu dans lequel s'incarne le passé de l'Inde est la forêt. La forêt hante les Hindous, inspire leur littérature. La forêt fut leur premier asile. Et cette forêt est inspiratrice de paix.

A certains égards, Tagore est très loin de nous, loin de notre monde occidental. Il ne se préoccupe ni de programmes, ni de méthodes, ni du rendement positif de l'enseignement. Ce n'est pas lui qui se soucierait de mesurer par des « tests » la valeur intellectuelle. Tout cet appareil scientifique expérimental lui ferait horreur, du moins je l'imagine. Et pourtant, il y a, dans son école de Bolpur, bien des traits caractéristiques des écoles nouvelles : vie en plein air, liberté laissée à l'enfant, souplesse et diversité des méthodes d'enseignement, essais personnels encouragés.

Mais ce qu'il nous apprend de plus précieux est ceci : la personnalité du maître est pour les disciples le stimulant essentiel. Si cette personnalité est vigoureuse et rayonnante, l'éducation est une œuvre de vie. Il nous apprend encore à regarder au delà des résultats tangibles, immédiats. Il faut réveiller la conscience, susciter les forces spirituelles, nourrir en soi un noble idéal. Enfin Tagore affirme avec force que le pouvoir d'intuition, de divination sympathique qu'ont les vrais éducateurs est encore le meilleur moyen pour connaître l'intimité des âmes.

(*Journal des Instituteurs et des Institutrices.*)

M. BOISSIER.

INFORMATIONS

CONCOURS

A l'occasion du cours qu'il organise cet été sur *Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale* (20 août au 1^{er} septembre), le Bureau international d'Education ouvre, entre les maîtres primaires (Volksschullehrer) de toute la Suisse, un concours sur ce sujet :

« Pendant les douze derniers mois, qu'avez-vous fait dans votre classe :
 a) pour faire connaître et apprécier à vos enfants les pays étrangers, leur civilisation, leur situation dans le monde ? b) pour leur faire toucher du doigt l'interdépendance de la Suisse des Etats voisins et même des pays éloignés ? c) pour leur faire connaître les buts et le travail de la Société des Nations (y compris le Bureau international du Travail) ? »

Deux prix, de 200 et de 100 francs seront attribués aux meilleurs mémoires, rédigés dans une de nos trois langues nationales.

Envoyer les manuscrits d'ici au 15 août au Bureau international d'Education, 4, rue Charles Bonnet, Genève.

Vaumareus. — Jeunes gens, hommes d'âge mûr qui éprouvez le besoin de préciser vos convictions, c'est à vous que s'adresse le camp de cette année, du 21 au 28 juillet. Précieuse occasion aussi, pour nous, instituteurs, de jouir d'une belle jeunesse, d'une élite du protestantisme et de collègues chaque fois plus nombreux. Le programme des cours comporte l'étude des problèmes de la conversion, de la sanctification, des œuvres, du sacrifice.

Pour renseignements, s'adresser à M. P. Cardinaux, 49, rue de Bourg, Lausanne.

H. J.

PARTIE PRATIQUE

A PROPOS DE DESSIN ¹.

Champ-du-Moulin, le 11 juin 1928.

Les divergences d'opinion sur l'enseignement de la décoration n'ont pas ébranlé la solidité de ce principe : les formes naturelles peuvent toutes être ramenées à des figures géométriques simples. D'ingénieux *dessins de maîtres* nous l'ont amplement démontré. Beaucoup le savaient, cependant ce fut une bonne leçon.

Mais, Mesdemoiselles et Messieurs, si nous ne sommes pas dessinateurs, un beau matériel fait de bois et de tôle, la mémorisation de ces enseignements qui paraissent si simples nous sont tout à fait inutiles ; faire dessiner à nos élèves des cubes sous prétexte que toutes les maisons s'y rapportent, des cylindres parce que les troncs d'arbres sont cylindriques, des cônes pour le plaisir des sapins, ce serait, vous le savez, du mauvais travail, l'illustration éclatante de l'éternelle faute : mettre la charrue devant les bœufs.

¹ Les conférences officielles du Corps enseignant primaire neuchâtelois avaient à leur ordre du jour : « l'enseignement du dessin ».

Au bout de cette conférence, il eût fallu parler *d'enseignement* du dessin, de l'enfant, de la vie que doit respecter la méthode ? Il eût fallu tout au moins un conseil. J'ai levé la main tout en regardant ma montre ; l'heure m'a empêché d'étendre le bras et d'être aperçu. C'est pourquoi j'écris ceci : les enseignements de Champ-du-Moulin sont des déductions ; *pour qui doit enseigner le dessin*, l'expérience doit précéder la déduction. Alors, apprenons nous-mêmes à dessiner. Prenons des leçons, des cours avec un maître qui viendra s'asseoir auprès de nous, qui nous guidera et nous aidera à *trouver* les sphères, les cylindres et les cônes enserrant toutes les formes. Quand nous aurons appris à *voir* et non à *savoir*, alors seulement nous pourrons enseigner sans sécheresse avec une méthode qui sera tout simplement la bonne ; parce qu'elle sera *la nôtre* et non le produit du labeur d'autrui.

Ne nous décourageons pas ; il y a dans le dessin toute une partie qui s'apprend et qui dépend de l'éducation de l'œil ; peu à peu l'œil voit juste, il mesure et discerne, d'où accroissement de puissance et de jugement. En apprenant à dessiner nous aurons travaillé pour nous en n'ayant cru le faire que pour nos enfants. C'est toujours ainsi.

W. PERRET-CART.

M. l'Épplatienier a très fortement insisté sur le dessin utile. Nous reprendrons ultérieurement cette idée pour l'élargir.

JEU DE COMPTABILITÉ

Au mois de novembre dernier, l'auteur de l'article qu'on va lire m'a présenté, sur ma demande, une étude extrêmement ingénieuse sur l'enseignement de la comptabilité selon la méthode active. Il y avait joint un matériel encore sommaire qu'il a depuis mis au point et qui permet à l'élève d'exécuter de façon concrète toutes les opérations qu'il consignera plus tard dans les livres.

Tandis que M. Winkelmann poursuivait son travail, des circonstances imprévues m'obligèrent à suspendre mes cours. Je n'en désire pas moins tenir ma promesse en introduisant ici son article dont je suis quelque peu responsable.

ALBERT MALCHE.

Avez-vous déjà essayé de faire comprendre à quelqu'un le mécanisme de la comptabilité ? Si vous l'avez fait, vous connaissez alors les difficultés que vous avez dû vaincre, vous et vos élèves, pour obtenir des résultats satisfaisants. Quelle que soit la valeur de l'enseignement, il y a des personnes qui n'arrivent jamais à comprendre à fond cette branche.

A quoi cela tient-il ? A un manque de capacité du maître, ou bien à la lenteur d'esprit de l'élève ? Je crois que, dans la plupart des cas, cela ne tient ni à l'un ni à l'autre. C'est un fait que la comptabilité, par ses opérations abstraites, suppose une bonne faculté de concevoir chez l'élève. C'est ce qui explique pourquoi les résultats de cet enseignement correspondent si rarement à ceux que l'on attendait.

Dans les branches d'enseignement les plus diverses, on a pu constater qu'il existe une méthode offrant de grands avantages et qui aboutit à des succès inattendus : c'est la méthode active. Par elle, l'objet de l'enseigne-

ment est présenté à l'élève sous une forme concrète et celui-ci est incité à la recherche personnelle. Grâce aux objets qu'il manipule, l'élève peut trouver d'une manière claire et convaincante la solution du problème posé. Soutenu par des formes concrètes, lié à des actes, ce problème s'imprègne dans le cerveau de l'élève avec une netteté et une vigueur beaucoup plus grandes que s'il est présenté par une quantité d'explications abstraites.

Tandis que cette méthode est employée de nos jours avec beaucoup de succès dans les branches les plus diverses, il semblait jusqu'à présent impossible de l'appliquer à l'enseignement du mécanisme abstrait de la comptabilité.

Je dois à une suggestion de M. le professeur A. Malche, actuellement chef du Département de l'instruction publique de Genève, de m'être voué à une étude et à des essais approfondis dans ce domaine. Comme résultat de ces recherches, j'ai trouvé un moyen qui permet de représenter d'une manière concrète et facile à saisir les opérations et le mécanisme complet de la comptabilité, aussi bien en partie simple qu'en partie double. Ceci se fait à l'aide d'un « jeu de comptabilité » qui se pratique de la manière suivante.

Chaque compte a comme base une planchette d'une couleur distincte qui caractérise ce compte. La planchette porte le nom du compte qu'il représente. La partie de gauche est désignée par « Doit », « Entrée », etc., celle de droite par « Avoir », « Sortie », etc. En lieu et place de chiffre, nous nous servons de corps, cubes ou cylindres peints aux couleurs typiques des différents comptes. Ces cubes ou cylindres nous montrent la *grandeur* des valeurs dont nous passons écriture. La couleur précise leur *genre*, *provenance* ou *destination*. La passation dans les différents comptes se fait en dressant les cubes ou cylindres de la couleur du compte opposé en une colonne qui s'empile sur la partie doit et avoir de chaque planchette. La hauteur totale de ces deux colonnes nous indique la totalité des valeurs passées dans ce compte. Les différentes parties d'une colonne, qui varient selon leur couleur et leur hauteur, nous renseignent par contre sur la grandeur, provenance ou destination des postes isolés. Le solde est immédiatement visible par la différence de hauteur des deux colonnes de chaque compte. Le nombre des comptes ainsi représentés peut être choisi à volonté et diffère suivant le but que l'on se propose. Un élève peut desservir une ou plusieurs planchettes.

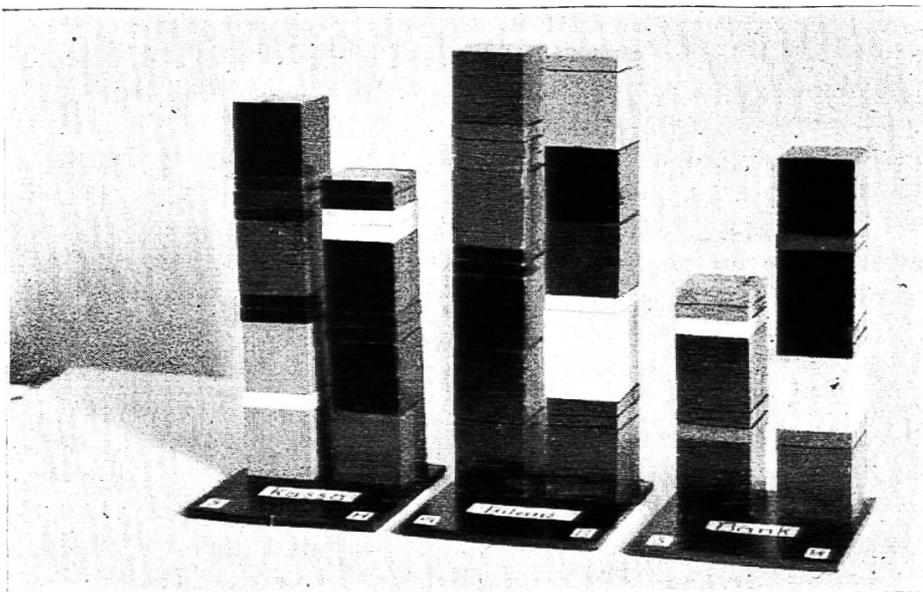
Deux petits exemples illustreront ce qui précède :

1^o *Exemple pour faire comprendre la signification de « Doit » et « Avoir » par des dettes et des créances.*

Chaque élève reçoit une planchette qui représente son compte de caisse. Il reçoit aussi des cubes ou cylindres à la couleur des personnes (représentées par des élèves) avec lesquelles il se mettra en relation. Les élèves se prêtent librement et mettent sur leurs planchettes les grandeurs respectives à la couleur du débiteur ou du créancier. Nous supposons par exemple que Vert prête à Rouge 5. Vert met la grandeur 5 en couleur rouge à l'avoir de sa planchette. Celle-ci lui montre qu'il a sorti de sa caisse la somme de 5 en l'utilisant pour le compte de Rouge. Nous voyons le contraire chez Rouge. Sa planchette présente au côté Doit la grandeur 5 en couleur verte. La somme de 5 est entrée

dans sa caisse ; elle provient de Vert. De pareilles transactions sont faites également avec d'autres couleurs. Les comptes représentés nous renseignent toujours avec toute la clarté voulue sur l'importance, la provenance et la destination des valeurs entrées et sorties.

Comme clôture de cet exercice, on peut présenter d'une manière très concluante un règlement de compte par compensation. Les soldes débiteurs sont payés à un « bureau de liquidation » (banque) qui reçoit une nouvelle planchette. Les sommes versées par les débiteurs servent à rembourser les soldes créanciers. Tous ces soldes payés, les deux colonnes du compte du « bureau de liquidation » sont de même hauteur.



La signification de Doit et Avoir est ainsi rapidement comprise par l'élève. Son initiative est encouragée ; il apporte une ardeur intense à ce jeu éducatif. L'exercice peut être facilement complété par l'adjonction d'une planchette représentant le compte des débiteurs et créanciers. Le caractère de la comptabilité en partie simple est ainsi démontré d'une façon vivante et s'imprime sans peine dans la mémoire de l'élève.

2^o Exemple pour l'introduction à la comptabilité en partie double.

Un entrepreneur verse à la caisse 20.

Le caissier retire de la banque en espèces 10.

Sur la planchette de la caisse apparaît au Doit une colonne de la hauteur 30. Deux tiers de cette colonne sont en couleur du compte de l'entrepreneur, appelé compte-capital, un tiers nous montre la couleur de la banque. Les deux comptes opposés (compte-capital et compte de banque) sont pourvus de deux colonnes de 20 et de 10 dans la couleur du compte de caisse.

En achetant des marchandises au comptant pour 15, nous posons une colonne de 15 de la couleur du compte de caisse au Doit du compte marchandises. Le contraire se passe sur le compte de caisse.

En reportant les soldes de ces comptes au *bilan*, nous obtenons sur la planchette du bilan les colonnes suivantes :

a) <i>Côté de l'actif</i> :	
1. Espèces en caisse (couleur du compte de caisse)	15
2. Marchandises en stock (couleur du compte marchandises) .	15
b) <i>Côté du passif</i> :	
1. Avoir de l'entrepreneur (couleur du compte-capital)	20
2. Créance de la banque (couleur compte de banque)	10
	30
	30

Les soldes sur les planchettes des comptes sont balancés par des grandeurs en couleur du bilan, ce qui signifie que ces valeurs apparaissent au bilan. La même hauteur des colonnes Doit et Avoir sur toutes les planchettes nous montre que la comptabilité est bouclée.

L'apparition successive du bilan par l'accroissement de deux colonnes dans les couleurs des comptes Actif et Passif, ainsi que la balance simultanée des comptes respectifs, se présente d'une manière claire et convaincante. Cela est également vrai pour la totalité des écritures de clôture.

La démonstration des Pertes et Profits se présente également d'une façon très saisissante ; l'effet est augmenté encore à l'aide de couleurs blanches (pertes) et jaunes (profits) qui attirent l'œil sur les écritures qu'elles illustrent.

Cette façon de présenter la comptabilité permet aux élèves de se familiariser presque en jouant, dans un temps très court, avec les différentes écritures et avec le mécanisme de la comptabilité. Le succès en est efficace ; il est soutenu par l'attention toujours éveillée de l'élève. J'ai pu m'en convaincre à maintes reprises dans mon enseignement, ainsi qu'à l'occasion d'autres démonstrations.

La fabrication de ce jeu de comptabilité est en cours, sous peu, il pourra être mis à la disposition des écoles.

Ceux qui s'y intéressent et qui désirent de plus amples renseignements sont priés de s'adresser au soussigné, EMILE WINKELMANN,
lic. ès sciences commerciales, Zweisimmen.

LES LIVRES

André BONNARD. **Le Prométhée d'Eschyle**. Libre traduction. Edit. des Lettres de Lausanne, 64 p. in-8°.

Ce numéro 1 de la 1re série d'une publication nouvelle mérite de retenir l'attention. Qu'on nous permette de reproduire la note, nette et savoureuse, qui explique ce que l'on a voulu faire : *Les Lettres de Lausanne*. Sous ce titre qui marque seulement le domicile d'une entreprise, et non la prétention d'un amour propre local (en effet ce premier numéro est imprimé, et fort bien, à Genève), se sont groupées des bonnes volontés assez nombreuses, et diverses quoique d'intention solidaire. Ce n'est pas une association formée exclusivement d'écrivains ou d'artistes préoccupés d'affirmer *un* tempérament, ou d'imposer *une* manière ; c'est une société d'« honnêtes gens », librement sensibles à la qualité de l'expression, et au mérite de l'intelligence et du caractère, — et qui voudrait pouvoir offrir des ressources modestes, mais efficaces, à tout ce qui lui paraît, dans le champ de nos sympathies, digne d'être publié et capable

d'animer, chez nous, la vie des lettres, des arts et des sciences libérales. On a cherché à réunir, dans cette œuvre d'utilité publique, les conseils de l'expérience et l'ardeur de la jeunesse. » N'est-ce pas fort bien dit et plein de promesses ?

Pour parler de la traduction de M. Bonnard il faudrait plus compétent que nous. On voudrait savoir plus précisément ce qu'il a voulu faire ; volontiers nous l'entendrions dissertar sur Eschyle comme M. Piachaud sur Shakespeare. Tant de problèmes se posent : vers, prose rythmée, prose simple, qu'est-ce qui rendra le mieux les diverses allures du poème grec ? Nous n'avons pas clairement discerné les intentions du lettré lausannois. Dans ce qu'il imprime en prose il y a beaucoup de vers. Rien que pour les alexandrins voici ceux d'une seule tirade :

*J'étais vierge ingénue au palais d'Inachos
Viens cueillir avec lui les roses de Cypris,
Oracles de Pytho, énigmes de Dodone,
Jusqu'au jour où, trop claire, éclata la menace,
Mon père me chassa, fermant sur moi sa porte
Et j'allai, vagabonde, au hasard des chemins,
Le bouvier me suivit de son œil innombrable
Le bouvier mort tenait l'aiguillon dans mes flancs.*

Dans la partie lyrique tout n'est pas musical :

« Ah ! si tu sais aussi le remède et l'issue... » semble viser une harmonie imitative. Et le parler trivial, évidemment voulu, de Prométhée, pose un problème : « Héra la prit en grippe ». — « Tu renâcles ». — « Bravo, Zeus ! »

« Péché de langue est cas pendable », dit avec quelque anachronisme le vieil Océan. Nous ne serons pas aussi sévère ; nous remercierons plutôt M. Bonnard de nous avoir fait prendre conscience des exigences d'un grand idéal d'art.

P. B.

Désarmement. Les deux patriotismes, par les instituteurs pacifistes genevois. Genève, Imprimeries Populaires. Rue du Jura 14, 1928, 67 p. in-8°.

« Le bruit fait autour du vœu des instituteurs genevois relatif à la suppression du budget militaire s'est calmé. Il nous a semblé opportun de confronter nos thèses et les critiques qui en ont été faites, de recueillir les arguments de nos partisans et de nos adversaires, d'examiner les réactions de la presse, de mesurer le travail qui s'est opéré dans les esprits. » C'est en ces termes que les auteurs expliquent leur propos. Ils l'ont poursuivi avec un louable effort d'objectivité et le moins que l'on puisse dire est que leur brochure est très intéressante. Le chapitre *Historique* et les conclusions sont particulièrement importantes à faire lire à ceux qui n'ont eu, sur le vœu des instituteurs pacifistes genevois que les informations d'une presse de parti. Si tous les lecteurs ne sont pas convaincus par ces pages de l'opportunité d'un désarmement unilatéral de la Suisse, ils y trouveront du moins, pensons-nous, la preuve non seulement de la sincérité, mais de l'ardent patriotisme suisse de cette partie du corps enseignant genevois que l'on a si aveuglément et si sottement calomniée. Cela a été un vrai réconfort à Porrentruy de voir la bonne entente qui régnait entre les instituteurs genevois d'opinions opposées, l'attitude de MM. Claret et Passello, par exemple, en face de celle de MM. Quiblier et Rudgardt. Puisse cette brochure très digne aider ceux qui la liront à parvenir à ce respect des opinions d'autrui dont nous avons un si grand besoin.

P. B.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Pendant la Fête Fédérale
de Chant, les Sociétés
trouveront aux

RESTAURANTS DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CONSOMMATION

Dîners complets depuis 2 fr. S'inscrire à l'avance.

Téléphone 86.15

RESTAURANT CERCLE DÉMOCRATIQUE SAINTE - CROIX

BANQUETS. REPAS DE NOCE. TOUTE RESTAURATION. ARRANGEMENT SPÉCIAL
POUR SOCIÉTÉS ET ÉCOLES. PRIX TRÈS MODÉRÉS. — — Se recommande
Marcel Lassueur, chef de cuisine.

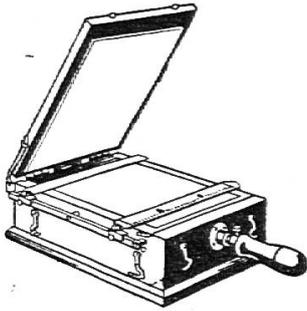
GRUYÈRES Crémérie-Tea-Room « des Remparts »

INTÉRIEUR GRUYÉRIEN — TERRASSE — VUE MAGNIFIQUE
100 PLACES Avisez téléphone Gruyères N° 18

Hôtel St-Gothard, Flüelen Lac des Quatre-Cantons

Chambres depuis 2 fr. Dîner dep. 2 fr. 50. Pension dep. 7 fr. 50. Café complet 1 fr. 50.
Prix très réduits pour écoles et sociétés. Bonnes références dans toute la Suisse romande.
Téléphone 146 Ch. Huser, propr. Téléphone 146

TIREZ LE MANCHE



et la reproduction désirée est faite, en écritures
à la main, à la machine ou même les dessins.

“ SCHA-CO ”

fournit toujours le même travail, indépendant du service, les copies
sont toujours propres, en une ou plusieurs couleurs, sur tous les
papiers, étoffes, etc., en un nombre illimité.

Malgré cela, il est meilleur marché que les autres appareils. Plus
de 3500 appareils sont en usage en Suisse. Demandez des offres,
épreuves, références, ou une démonstration pratique par notre
représentant, ceci sans engagement pour vous.

Multicopiste automatique.

Fabrication et vente par :

55

E. SCHÄTZLER & Cie, BALE, rue de Dornach.

Pour toute publicité,

s'adresser à

PUBLICITAS

S. A.

RUE PICHARD, 3

LAUSANNE

Crémeries-Restaurants bernois

J. GFELLER-RINDLISBACHER S. A.



BERNE, Place des Ours
BALE, Eisengasse
ZURICH, Löwenplatz
LAC BLEU, Kurhaus

SERVICE SOIGNÉ, SE RECOMMANDE POUR LES
COURSES D'ÉCOLES PRIX SPÉCIAUX

TAUSCH

Lehrersfamilie sucht erwachsene Tochter, Schülerin des Gymnasiums vom 7. Juli bis 10. August nächsthin **tauschweise** in die welsche Schweiz zu placieren.

Anfragen bei **Aebersold, Lehrer, Bern, Schützenweg, 39.**

76

Cours breveté de peinture

SUR PORCELAINES

par correspondance, complet expédié en une seule fois avec toutes fournitures et objets à peindre, cuisson comprise, Fr. 35.—.

Demandez prospectus gratuit "F.", H. Terribilini, Nyon.

77

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

recommandez les maisons ci-dessous et faites-y vos achats.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE
LAUSANNE (CHAMBLANDES)

vous nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défraîchis.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

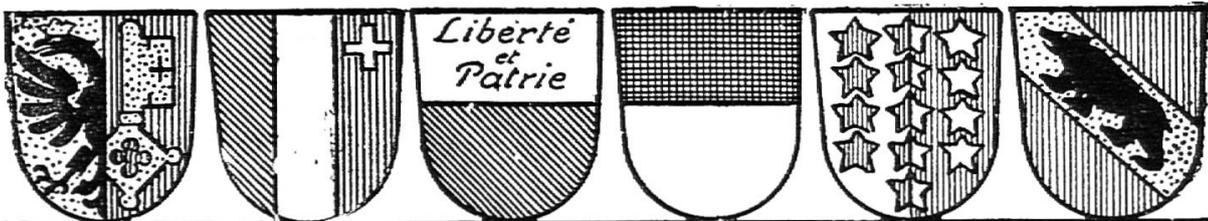
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Aux abonnés et lecteurs genevois

**LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
GENÈVE**

40, Rue du Marché, 40

Genève, août 1928.

M.

Nous avons l'honneur de vous informer que la LIBRAIRIE CH. EGGIMANN nous a remis son fonds de commerce. Il est exploité par nos soins, à partir du 1^{er} août, sous la désignation :

CH. EGGIMANN

Librairie genevoise

PAYOT & C^{IE}

Librairie du Molard

Réunies

40, Rue du Marché, 40

Les installations provisoires que nous avons faites au Terraillet par suite de l'incendie de notre librairie du Molard sont supprimées.

Nous ferons en sorte que notre assortiment soit toujours aussi complet que possible et vouerons tous nos soins à donner entière satisfaction à notre clientèle. Nous sommes à sa disposition pour lui faire, sur demande, des envois à l'examen et lui fournir tous les renseignements qu'elle pourrait désirer.

Nous vous prions d'agréer, M. _____, l'expression de nos sentiments très distingués.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Même maison à

LAUSANNE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE